**Conseil municipal de [COMMUNE]**

**Séance du [DATE]**

**\*\*\***

**Vœu relatif à l’arrêt de la privatisation des bus pour des transports publics accessibles et de qualité pour toutes et tous**

**\*\*\***

Considérant la loi d’orientation des mobilités fixant un calendrier de fin du monopole de la RATP et la SNCF en Ile-de-France ;

Considérant le choix d’Ile-de-France Mobilités d’écarter la possibilité d’une régie publique pour l’exploitation des lignes de bus actuellement gérées par la RATP et le remplacement de l’activité bus de l’entreprise publique RATP par 12 entreprises privées au plus tard le 1er janvier 2025 ;

Considérant l’absence d’obligation européenne de privatisation des lignes de transports publics aujourd’hui exploitées par la RATP et la SNCF ;

Considérant l’état très préoccupant des finances d’Ile-de-France Mobilités et du montant de 4,9 milliards d’euros d’emprunts nécessaires au rachat des biens liés à l’exploitation des seuls bus de la RATP ;

Considérant que ce basculement vers le privé entraine d’ores et déjà une dégradation des conditions de travail des conductrices et conducteurs de bus de la RATP dont l’ajout d’une heure travaillée non-payée par jour ;

Considérant que le transfert du personnel RATP se prépare actuellement sans aucune garantie de maintien des conditions de travail, ni de reprise de l’intégralité du personnel laissant craindre un plan social de grande ampleur ;

Considérant que cette incertitude engendre une vive inquiétude parmi les personnels de la RATP et provoque environ 200 démissions ou abandons de poste par trimestre parmi les conductrices et conducteurs de bus ;

Considérant que la perte d’attractivité du métier engendre une pénurie nationale de conductrices et conducteurs de bus ;

Considérant que les délibérations n°20211011-237 et n°20211011-238 du 11 octobre 2021 du Conseil d’Administration d’Ile-de-France Mobilités ont engendré une baisse de l’offre de transport public sur 165 lignes de bus RATP, sur 13 lignes de métro, sur les lignes de RER C, D et E, sur les lignes Transilien H, N et U sur les lignes de tramway 2, 4, 6, 7, 8, 11 ;

Considérant que cette baisse de l’offre s’ajoute aux incidents d’exploitation en hausse, à la baisse de la régularité de plusieurs lignes RER/Transilien, aux retards en matière d’investissements, de livraison de matériels roulants et de nouvelles infrastructures ;

Considérant les effets désastreux de cette situation sur les conditions de transports des usagers et leurs conséquences économiques, sanitaires, environnementales et personnelles (retards, licenciements, véhicules surchargés, retour à l’automobile individuelle, etc.) ;

Considérant l’urgence climatique, la crise énergétique et la nécessité de proposer des transports publics réguliers et attractifs pour faciliter leur usage et réduire celui de l’automobile lorsque cela est possible ;

Considérant l’inquiétude suscitée par l’annonce de Valérie PECRESSE d’une hausse massive en 2023 du passe Navigo malgré les conditions de transport dégradées, une forte inflation et un pouvoir d’achat en berne ;

Le Conseil municipal émet le vœu suivant :

**DEMANDE à Valérie PECRESSE, Présidente d’Ile-de-France Mobilités, d’annuler la hausse du passe Navigo et de renforcer l’offre de transport.**

**DEMANDE à l’Etat et à Ile-de-France Mobilités de renforcer les moyens financiers et humains afin de retrouver des transports publics de qualité, fréquents et fiables.**

**DEMANDE à Valérie PECRESSE, Présidente d’Ile-de-France Mobilités, la suspension immédiate de la privatisation de toutes les lignes de bus RATP.**

**DEMANDE au Parlement de prendre les dispositions législatives nécessaires afin de permettre à la RATP et à la SNCF de poursuivre l’exploitation des lignes dont elles ont la responsabilité aujourd’hui.**

**EXPRIME sa solidarité avec les usagers, les cheminot.es et tous les personnels des transports publics d’Ile-de-France.**